

**Réunion publique du Conseil de quartier Bas-Belleville**  
**Mardi 4 mai 2010 à 19h30**

En présence de :

M. VUILLERMOZ, Elu du 19<sup>e</sup> arrondissement, Adjoint au Maire de Paris, Président du Conseil d'administration de l'Hôpital Maison Blanche ; Mme PRUNIAUX, Directrice générale de l'Hôpital ; Mme GUEHENEUC, Directrice adjointe chargée du patrimoine ; Dr LE CORRE et MAQUET, chefs de service ; des membres de l'encadrement soignant.

**Vie du quartier : présentation de la structure et des projets de soins de l'unité d'hospitalisation  
« Maison Blanche » rue du Général Lasalle**

La réimplantation dans Paris d'unités d'hospitalisation psychiatrique constitue un évènement historique. Elle correspond à une volonté de développer des structures de proximité à taille humaine, qui répondent aux besoins des patients du quart nord-est parisien. En effet, le Centre hospitalier Maison Blanche, qui prend en charge les patients des 9<sup>e</sup>, 10<sup>e</sup>, 18<sup>e</sup>, 19<sup>e</sup>, et 20<sup>e</sup> arrondissements, était jusque-là basé à Neuilly-sur-Marne. Il semblait logique que les malades parisiens puissent être soignés à Paris, près de leurs familles.

La structure, dont l'ouverture est prévue courant octobre, est présentée par Mme Pruniaux, Directrice générale de l'établissement. Les travaux, qui ont coûté environ 25 millions d'€, ont respecté l'architecture du bâtiment et notamment de sa façade, qui est classée. Il aura une capacité d'accueil de 110 lits, ce qui correspond aux besoins en lits d'hospitalisation de l'arrondissement. Les chambres, réparties sur 4 niveaux, seront presque toutes individuelles et équipées de sanitaires. Le Rez-de-chaussée accueillera la structure logistique et administrative. Au sous-sol seront situés la pharmacie et un parking de 16 places pour les agents qui viendront travailler en voiture.

Il s'agira d'une structure d'hospitalisation à temps complet, des centres de consultation et d'accueil à temps partiel existant déjà dans le quartier. Entre 120 et 130 agents y travailleront, dont 90 infirmiers, des médecins et aides-soignants, les services généraux et le personnel administratif. Des médecins seront présents toute la journée, y compris le week-end et la nuit, pour répondre aux urgences éventuelles.

Le Dr Le Corre explique que dans le cadre de la psychiatrie de secteur, qui consiste à soigner les patients près de l'endroit où ils vivent, l'hospitalisation ne représente qu'un temps qu'on tente de rendre le plus court possible. L'unité d'hospitalisation a vocation à travailler avec les autres structures du secteur : CMP (Centres Médico-Psychologiques) et CATTP (Centres d'Accueil Thérapeutique à Temps Partiel) dans le 19<sup>e</sup>, hôpitaux de jours et foyers ailleurs dans Paris (un foyer de post-cures est en projet dans le 19<sup>e</sup>). Les patients peuvent passer d'une structure à l'autre. Dans les 2 secteurs du 19<sup>e</sup> arrondissement environ 3000 personnes bénéficient de soins psychiatriques, alors que les 110 lits prévus répondent aux besoins de l'arrondissement. Les patients sont en effet plutôt suivis en soins ambulatoires.

**Qui seront les malades ?**

*Des patients âgés de 16 ans minimum venant quasi exclusivement du 19<sup>e</sup> arrondissement, souffrant de tous types de pathologies depuis la dépression légère jusqu'à des pathologies plus graves. Les durées de séjour des patients varieront de quelques heures à quelques mois, voire quelques années : le temps nécessaire au rétablissement du patient.*

**Nécessité d'un dialogue de qualité entre les habitants du quartier et les responsables de l'hôpital, notamment sur les conditions de sécurité.**

*Une réunion a eu lieu pendant les travaux en présence des directeurs des écoles, au cours de laquelle il avait été décidé que ceux-ci signaleraient tous les problèmes et transmettraient les informations en permanence, ce qui a été fait. Il y a un véritable relais entre les écoles, la Mairie du 19<sup>e</sup> et l'Hôpital Maison Blanche.*

### **Dans quelles conditions les patients sortent-ils ? Sont-ils suivis ?**

*Après leur hospitalisation les patients rentrent chez eux, et sont pris en charge par d'autres structures du secteur.*

### **Comment parler de l'hôpital aux enfants pour les amener à être prudents sans leur faire peur ?**

*Une table-ronde sera organisée avant la rentrée, en présence d'enseignants, de directeurs et de représentants de parents d'élèves. Il est cependant important de dédramatiser les choses : l'unité d'hospitalisation ouverte rue d'Hauteville dans le 10<sup>e</sup> arrondissement est située près d'écoles et les choses se passent très bien.*

### **Les médecins ont-ils une connaissance du voisinage ? Connaissent-ils la réalité de leurs patients du 19<sup>e</sup> ?**

*Le Dr Le Corre a commencé à travailler au Centre hospitalier Maison Blanche en 1975 et a vécu une dizaine d'années dans le 19<sup>e</sup> arrondissement. Il vit aujourd'hui dans un arrondissement proche et travaille aux CMP et CATTP du 19<sup>e</sup>.*

### **L'établissement va-t-il travailler avec les hôpitaux ? D'autre part, quels équipements sont prévus pour les patients ? Y aura-t-il un jardin par exemple ?**

*L'établissement recevra des patients du 19<sup>e</sup> mais qui peuvent y être envoyés par des structures se trouvant ailleurs, notamment les hôpitaux Tenon et Lariboisière (en particulier des services d'urgences).*

*Il y aura un espace vert derrière le bâtiment, ainsi que des lieux de convivialité et d'activités assez grands à chaque étage.*

### **Lors d'une autre réunion sur l'ouverture de l'Hôpital Maison Blanche il avait été dit que les gens n'entreraient et sortiraient pas librement, alors qu'il est maintenant question d'accueillir certains patients pour quelques heures seulement.**

*Il a été dit que les gens ne circuleraient pas dans la rue puisqu'il s'agit d'un centre d'hospitalisation. L'accueil peut ne durer que peu de temps si le psychiatre estime que l'état du patient ne nécessite pas une hospitalisation. Les gens hospitalisés ne sortent pas, les conditions sont strictes. Jean Vuillermoz rappelle qu'il y a de fait des gens souffrant de troubles psychiques dans les rues du 19<sup>e</sup>, et que c'est justement la vocation de l'hôpital de les soigner.*

### **Que se passe-t-il si le patient a besoin d'être hospitalisé mais qu'il n'y a plus de place ?**

*Dans ce cas on recherche un lit dans un autre établissement. Christophe Najem fait remarquer que le problème est le même dans tous les hôpitaux du fait d'une pénurie croissante de lits d'hospitalisation et cela pour toute les spécialités médicales, mais on ne laisse jamais un patient sans soins pour autant.*

### **L'expérience de la clinique Rémy de Gourmont suscite des inquiétudes : il y a eu des événements graves, dont une agression commise par une personne qui repartait parfois sans avoir pris son traitement.**

*Les psychiatres et équipes psychiatriques ne sont pas propriétaires de leurs patients. En dehors de la situation très particulière des soins sous contrainte dans un cadre légal, les patients souffrant de troubles mentaux ont le droit comme les autres de se soigner ou non. Les psychiatres sont là pour assurer un suivi à long terme, qui implique une relation de confiance peu compatible avec les soins sous contrainte. Si les soins n'atteignent pas 100% de réussite, les cas graves sont rarissimes, et pas plus fréquents autour des hôpitaux qu'ailleurs.*

### **L'Hôpital sera-t-il insonorisé et sécurisé à 100 % ?**

*Il y aura un vigile 24h/24. Le bouton d'ouverture des portes est situé dans le guichet d'accueil. Dans les chambres tout est protégé, les portes sont renforcées et l'acoustique a fait l'objet d'une attention particulière. Il y aura toujours un personnel de soin à côté des chambres d'isolement, faites pour accueillir les personnes en crise.*

**Il y a un agent de sécurité pour assurer la sortie des écoles à 16h30, pourra-t-il y en avoir un à la sortie de l'étude à 18h ?**

*La surveillance de la sortie de l'étude relève de la compétence de la Préfecture, qui place les agents disponibles sur les points d'école les plus dangereux, dont le groupe scolaire de la rue du Général Lasalle ne fait pas partie. L'établissement qui va ouvrir est une petite structure avec seulement 16 places de parking : l'impact sur la circulation sera minime. Il n'y a aucune modification du plan de circulation de prévue sur le quartier.*

**Y aura-t-il une zone de silence à respecter ? La vie du quartier va-t-elle changer ?**

*L'Hôpital est relativement isolé, donc protégé du bruit. Il n'y a pas d'exigence ou de contrainte particulière.*

Une visite sera organisée début septembre pour les habitants qui le souhaitent, sur liste d'inscription.

---

Bureau des Conseils de quartier : 01 44 52 29 85/29 62  
5-7 place Armand Carrel 75019  
[www.mairie19.paris.fr](http://www.mairie19.paris.fr)